

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juin 2015

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2816)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 48

présenté par

M. Folliot, M. Hillmeyer, M. Degallaix, M. Demilly, M. Gomes, Mme Sonia Lagarde, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Maurice Leroy, M. Pancher, M. Piron, M. Reynier, M. Richard, M. Rochebloine, Mme Sage, M. Salles, M. Santini, M. Sauvadet, M. Tahuaitu, M. Tuaiva, M. Vercamer et M. Philippe Vigier

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 44 par la phrase suivante :

« Un débat est engagé avec nos partenaires européens sur la possibilité de créer un pôle de défense européenne à Strasbourg ainsi qu'un quartier général militaire européen au Mont Valérien, dans le but de regrouper et d'intégrer la formation de militaires des États membres. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est proposé de faire de Strasbourg, lieu à haute valeur symbolique pour la démocratie et la paix en Europe (siège du Conseil de l'Europe), lieu idoine de l'Europe de la défense (eu égard à la présence de l'État-major de l'Eurocorps), et le « pendant » de l'Europe politique et parlementaire.

A cet effet, à l'instar du collège de l'OTAN de Rome qui forme les futurs officiers insérés dans les États-majors OTAN, il est indispensable de commencer par créer un « corps » d'officiers de toutes les armées issus des 28 États membres formés au même creuset.

Cette proposition vise en conséquence à créer une « École de guerre européenne » qui serait un lieu emblématique ne pouvant pas être comparé aux organismes existants ou aux branches internationales des écoles de guerre française, allemande, espagnole ou britannique, etc.

Ses cadres et stagiaires seraient issus de l'ensemble des pays de l'Union Européenne et seront formés à Strasbourg.

Agissant en interconnexion avec le Pôle PSDC de Strasbourg, nous proposons également de créer en France, un quartier général européen de conduite des opérations militaires, au Mont Valérien (fort de son utilisation lors de précédentes opérations militaires européennes, à l'instar d'Eufor-Tchad en 2008).